

Paris, le 27 novembre 2023

**RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS  
« AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES 2024-2026 »  
EN SOUTIEN À LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), lance un appel à projets (AAP) triennal pour les années 2024-2026, destiné à mettre en lumière les initiatives de coopération décentralisée portées par les collectivités territoriales françaises (CTF) métropolitaines et ultramarines à destination de la zone Amérique latine et Caraïbes.

**I. OBJECTIFS PRIORITAIRES**

Face à l'urgence climatique et aux défis que doivent relever nos démocraties au XXI<sup>e</sup> siècle, la France et ses collectivités territoriales peuvent se prévaloir d'une expertise certaine pouvant être mise à profit à travers la coopération décentralisée. De ce point de vue, la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) est un partenaire naturel et prioritaire. Par conséquent, le développement et le renforcement des projets de coopération décentralisée entre les collectivités françaises, latino-américaines et caribéennes constituent un levier pour œuvrer conjointement au niveau local et territorial.

Au regard des succès rencontrés par les précédents projets cofinancés par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) et par l'Agence Française de Développement (AFD) à destination des pays de la zone ALC, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères lance un nouveau programme d'appui pour la période 2024-2026. Cette initiative est menée dans le cadre des objectifs de soutien au développement et à la bonne gouvernance inscrits dans la politique extérieure de la France.

## II. CALENDRIER

Date d'ouverture de l'appel à projets	10 janvier 2024
Date de clôture de l'appel à projets	4 avril 2024
Comité de sélection	25 avril 2024
Date limite d'envoi des notifications de décision aux CTF	24 mai 2024

## III. CONTACTS

Les CTF sont invitées à prendre le plus en amont possible tous les contacts nécessaires auprès des services placés sous l'autorité de l'Ambassadeur de France, en particulier le Service d'action et de coopération culturelle (SCAC) qui sera leur interlocuteur privilégié pour éclairer le contexte local de leur coopération :

→ [Liste des correspondants coopération décentralisée dans les ambassades](#)

L'équipe de la DAECT se tient également à la disposition des porteurs de projets pour des conseils et un accompagnement tout au long de la procédure de candidature et au-delà et plus particulièrement pour cet AAP :

- Ariane DESAEDELEER, chargée de mission Amérique Latine, [ariane.desaedeleer@diplomatie.gouv.fr](mailto:ariane.desaedeleer@diplomatie.gouv.fr)
- Pascal HAJAALI, chargé de mission Caraïbes, [pascal.hajaali@diplomatie.gouv.fr](mailto:pascal.hajaali@diplomatie.gouv.fr)